

partie du flanc du bouff et correspond au bord des dernières côtes.

TRAVÈRES (Julien-Gilles), littérateur et bibliographe français. — Il a été nommé, en 1822, conservateur en chef de la bibliothèque de Caen et, en 1876, chevalier de la Légion d'honneur. Depuis 1869, il a publié : Les Foyers de Jean Vauguelin, sieur de La Fresnaye (1829, in-80); Les Diverses poésies de M. de La Fresnaye (1829, 2 vol. in-80); Essai sur la vie et les œuvres de Jean Vauguelin (1872, in-80); Œuvres diverses en prose et en vers de Vauguelin, avec un essai et un glossaire (1873, in-80); Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guéron-Raville (1874, in-80); Œuvres choisies de Moïse de Brioux (1875, in-80); Regains (1876, in-80), recueil de poésies de M. Travès, etc.

TRAVETTE s. f. (tra-vè-te). Nom donné aux soliveaux dans certains départements.

TRÉAZ s. m. (tré-az). Sablon mariné mêlé de débris de coquilles et servant d'engrais. Il s'agit aussi de tréaz.

TREBEL s. m. (tré-bé). Bot. Plante synanthérée, dont les feuilles servent à aromatiser les cigares de La Havane.

TREBES, bourg de France (Aude), cant. de Capendu, arrond. et à 8 kilom. de Carcassonne, en confluent de l'Orbiel avec l'Aude; pop. aggl., 1,380 hab. — pop. tot., 2,001 hab.

TREBÈRE, bourg de France (Ain), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Bourg; pop. aggl., 322 hab. — pop. tot., 1,843 hab.

TREBÈRE s. f. (tré-bè-re — rad. tré). Champ couvert de treble.

TREBUER, ville maritime de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Lannion; pop. aggl., 3,033 hab. — pop. tot., 3,611 hab.

TREBUNG, bourg de France (Finistère), cant. de Concarneau, arrond. et à 26 kilom. de Quimper; pop. aggl., 520 hab. — pop. tot., 3,697 hab.

TREIGNAC, ville de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 45 kilom. de Tulle, sur la rive gauche de la Vézère; pop. aggl., 1,690 hab. — pop. tot., 2,397 hab.

TREIGNY, bourg de France (Yonne), cant. de Saint-Sauveur, arrond. et à 45 kilom. d'Auxerre; pop. aggl., 387 hab. — pop. tot., 2,591 hab.

TREILLAGE s. m. (tré-lla-je — rad. treillage). Celui qui fabrique ou vend des treillages. Il s'agit de TREILLAGEUR.

TREILLE s. f. — Lot de pièces de bois ou planches pouvant servir à fabriquer 50 tonneaux de 200 litres, en Champagne.

TREILLE s. f. (tré-je-se). Ornith. Nom d'une espèce de grive, dans l'Aunis. On l'appelle aussi TRÉZAT.

TRELAT (Ulysse), médecin et homme politique français. — Ce fut lui, et non son fils, le docteur Ulysse Trelat, comme nous l'avons dit dans les premiers tirages du tome XV, qui fut nommé membre du conseil général de l'Assistance publique (octobre 1870), puis, le 30 juillet 1871, membre du conseil municipal de Paris pour le quartier du Panthéon (Varrondissement). Il siégea et vota avec la majorité républicaine du conseil. Aux élections de 1874, il ne se représenta point, son grand âge ne lui permettant guère de suivre assiduellement les séances de l'Assemblée communale de Paris.

TRELAZÉ, bourg de France (Maine-et-Loire), cant. S.-E., arrond. et à 9 kilom. d'Angers; pop. aggl., 441 hab. — pop. tot., 5,264 hab. Exploitation d'ardoisiers.

TRELON, ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. d'Arras; pop. aggl., 2,718 hab. — pop. tot., 3,300 hab.

TREMLADE (La), ville de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 6 kilom. de Marennes, sur la rive gauche de la Sèvre; pop. aggl., 2,568 hab. — pop. tot., 2,836 hab.

TREMBLAY, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. d'Antrain, arrond. et à 23 kilom. de Fougères; pop. aggl., 378 hab. — pop. tot., 2,626 hab.

TREMBLEMENT s. m. — Encycl. Tremblement de terre. Nous n'avons pas l'intention de rentrer ici dans l'étude des diverses hypothèses qui ont été faites à propos des tremblements de terre. Cette partie a été suffisamment traitée au Grand Dictionnaire; et nous permettrait toutefois de constater que, le plus souvent, il semble exister un rapport de causalité entre les grands secousses ou le subit écoulement de notre planète et les éruptions volcaniques. Il faut noter que toutes les manifestations volcaniques ne nous sont point connues et que dans plus d'un cas ces accidents, qui pourraient être nous permettant de constater que cette coïncidence elle peut néanmoins exister. Notons encore, avant de passer au récit de quelques tremblements de terre récents, que les secousses éprouvées par l'écorce terrestre peuvent avoir également pour cause l'effondrement des assises rocheuses qui rompent sous le poids dont elles sont surchargées. Certaines strates laissent entre

elles des intervalles qui peuvent atteindre d'énormes dimensions, et, si l'on suppose une masse liquide circulant dans ces vides, on peut admettre que l'eau dissolue les rares piliers sur lesquels s'appuient les couches supérieures et parvient à ronger ces appuis au point de les rendre insuffisants. Quand leur résistance ne fait plus obstacle à la fracture, qu'ils supportent, ils s'affaissent et toute la couche s'enfonce jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé un solide point d'appui. La masse qui s'effondre ainsi peut atteindre plusieurs millions de mètres cubes, et sa chute peut ébranler au loin les couches voisines.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, on constate que c'est dans les régions volcaniques, mais à des distances très-variables des centres d'éruption, que les tremblements de terre sont les plus fréquents et aussi les plus terribles. C'est ainsi que les côtes de l'Amérique du Sud, parallèles à la grande chaîne des Cordillères, sont très-souvent bouleversées par les secousses volcaniques. Il ne faut pas conclure de là que ces secousses ne sont à craindre que dans le voisinage des couches volcaniques. On sait, en effet, que les ébranlements terribles produits par des éruptions se propagent à de grandes distances. Rien de plus simple, si l'on veut admettre que les terrains vigoureusement secoués transmettent l'ébranlement qu'ils subissent aux masses voisines et que de couche en couche la secousse est ressentie. Supposons donc que, la violence du choc n'étant pas encore amoindrie, une couche de terre est ébranlée; elle ne se voit point solidement équilibrée, il se produit là un véritable tremblement de terre. Et cependant, ce point est plus éloigné du centre d'ébranlement que des couches que nous venons de considérer. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755) est un exemple frappant à ce sujet. On s'accorde d'ailleurs aujourd'hui à admettre la transmission au loin de la secousse qui s'est produite sur un point, et c'est ainsi que peuvent s'expliquer les exceptions bien constatées à cette règle, que les centres volcaniques sont les points où se ressentent le plus fréquemment les tremblements de terre.

Cette théorie de la transmission du choc à de grandes distances n'est point contraire à l'hypothèse qui assigne aux grandes secousses dont nous parlons la réaction de gaz soumis à une tension trop forte pour les parois qui les renferment. Ces deux causes peuvent et doivent déterminer les phénomènes qui nous occupent. Le tort, à notre sens, des géographes et des géologues qui ont traité cette importante question est d'avoir voulu limiter le nombre des causes qui amènent les tremblements de terre. Ces causes sont évidemment multiples, et l'on ne peut pas plus affirmer que la réaction des gaz est sans effet sur l'écorce terrestre qu'on ne peut soutenir que les eaux, en formant par la dissolution de masses énormes de vides considérables, ne peuvent pas amener de véritables ébranlements.

Restait à déterminer la cause particulière de tel ou tel ébranlement, c'est-à-dire à reconnaître si telle cause a plus contribué que telle autre à produire le phénomène. Rien n'est en effet, à considérer les tremblements de terre comme produits par une cause unique. Il est bien plus scientifique, en l'état des connaissances actuelles, de les grouper selon leurs éléments de ressemblance et de ne rattacher à une même cause que ceux pour lesquels l'observation indique une origine commune, sauf à voir plus tard s'il est possible de les rattacher tous à une grande loi générale présentant des manifestations particulières.

Un fait tout récent est venu confirmer la théorie qui consiste à considérer certains tremblements de terre comme produits par des ébranlements n'ayant d'autre cause que l'insuffisance de résistance des couches inférieures. Le 31 octobre 1873, il se produisit dans une mine de sel gemme située à Nangeville-Saint-Nicolas, près de Nancy, un éboulement considérable. Quelques minutes plus tard, un tremblement de terre se faisait sentir à Nancy; les sonnettes entraient en branle, les meubles étaient vigoureusement secoués et les plafonds de quelques maisons peu solides étaient profondément lézardés. On ignorait à Nancy l'accident qui venait de se produire dans la mine de sel gemme, cette mine étant située à 12 kilomètres. Sur le lieu même, il y eut une catastrophe fort épouvantable, et les deux tiers des bâtiments d'exploitation furent littéralement bouleversés. On crut d'abord à une secousse géologique; mais quand on eut fait les travaux de déblaiement nécessaires, on reconnut que le point de départ de la secousse était bien la mine elle-même, et l'on constata que l'effondrement était dû à l'amincissement exagéré des piliers qui soutenaient les plafonds de la mine. Ces piliers avaient été rongés par une infiltration d'eau. Ce qui s'est produit en cette circonstance doit inévitablement se reproduire sous le sol, et cet accident, qui pourrait être nous permettant de constater que cette coïncidence elle peut néanmoins exister. Notons encore, avant de passer au récit de quelques tremblements de terre récents, que les secousses éprouvées par l'écorce terrestre peuvent avoir également pour cause l'effondrement des assises rocheuses qui rompent sous le poids dont elles sont surchargées. Certaines strates laissent entre

elles des intervalles qui peuvent atteindre d'énormes dimensions, et, si l'on suppose une masse liquide circulant dans ces vides, on peut admettre que l'eau dissolue les rares piliers sur lesquels s'appuient les couches supérieures et parvient à ronger ces appuis au point de les rendre insuffisants. Quand leur résistance ne fait plus obstacle à la fracture, qu'ils supportent, ils s'affaissent et toute la couche s'enfonce jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé un solide point d'appui. La masse qui s'effondre ainsi peut atteindre plusieurs millions de mètres cubes, et sa chute peut ébranler au loin les couches voisines.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, on constate que c'est dans les régions volcaniques, mais à des distances très-variables des centres d'éruption, que les tremblements de terre sont les plus fréquents et aussi les plus terribles. C'est ainsi que les côtes de l'Amérique du Sud, parallèles à la grande chaîne des Cordillères, sont très-souvent bouleversées par les secousses volcaniques. Il ne faut pas conclure de là que ces secousses ne sont à craindre que dans le voisinage des couches volcaniques. On sait, en effet, que les ébranlements terribles produits par des éruptions se propagent à de grandes distances. Rien de plus simple, si l'on veut admettre que les terrains vigoureusement secoués transmettent l'ébranlement qu'ils subissent aux masses voisines et que de couche en couche la secousse est ressentie. Supposons donc que, la violence du choc n'étant pas encore amoindrie, une couche de terre est ébranlée; elle ne se voit point solidement équilibrée, il se produit là un véritable tremblement de terre. Et cependant, ce point est plus éloigné du centre d'ébranlement que des couches que nous venons de considérer. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755) est un exemple frappant à ce sujet. On s'accorde d'ailleurs aujourd'hui à admettre la transmission au loin de la secousse qui s'est produite sur un point, et c'est ainsi que peuvent s'expliquer les exceptions bien constatées à cette règle, que les centres volcaniques sont les points où se ressentent le plus fréquemment les tremblements de terre.

elles des intervalles qui peuvent atteindre d'énormes dimensions, et, si l'on suppose une masse liquide circulant dans ces vides, on peut admettre que l'eau dissolue les rares piliers sur lesquels s'appuient les couches supérieures et parvient à ronger ces appuis au point de les rendre insuffisants. Quand leur résistance ne fait plus obstacle à la fracture, qu'ils supportent, ils s'affaissent et toute la couche s'enfonce jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé un solide point d'appui. La masse qui s'effondre ainsi peut atteindre plusieurs millions de mètres cubes, et sa chute peut ébranler au loin les couches voisines.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, on constate que c'est dans les régions volcaniques, mais à des distances très-variables des centres d'éruption, que les tremblements de terre sont les plus fréquents et aussi les plus terribles. C'est ainsi que les côtes de l'Amérique du Sud, parallèles à la grande chaîne des Cordillères, sont très-souvent bouleversées par les secousses volcaniques. Il ne faut pas conclure de là que ces secousses ne sont à craindre que dans le voisinage des couches volcaniques. On sait, en effet, que les ébranlements terribles produits par des éruptions se propagent à de grandes distances. Rien de plus simple, si l'on veut admettre que les terrains vigoureusement secoués transmettent l'ébranlement qu'ils subissent aux masses voisines et que de couche en couche la secousse est ressentie. Supposons donc que, la violence du choc n'étant pas encore amoindrie, une couche de terre est ébranlée; elle ne se voit point solidement équilibrée, il se produit là un véritable tremblement de terre. Et cependant, ce point est plus éloigné du centre d'ébranlement que des couches que nous venons de considérer. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755) est un exemple frappant à ce sujet. On s'accorde d'ailleurs aujourd'hui à admettre la transmission au loin de la secousse qui s'est produite sur un point, et c'est ainsi que peuvent s'expliquer les exceptions bien constatées à cette règle, que les centres volcaniques sont les points où se ressentent le plus fréquemment les tremblements de terre.

Cette théorie de la transmission du choc à de grandes distances n'est point contraire à l'hypothèse qui assigne aux grandes secousses dont nous parlons la réaction de gaz soumis à une tension trop forte pour les parois qui les renferment. Ces deux causes peuvent et doivent déterminer les phénomènes qui nous occupent. Le tort, à notre sens, des géographes et des géologues qui ont traité cette importante question est d'avoir voulu limiter le nombre des causes qui amènent les tremblements de terre. Ces causes sont évidemment multiples, et l'on ne peut pas plus affirmer que la réaction des gaz est sans effet sur l'écorce terrestre qu'on ne peut soutenir que les eaux, en formant par la dissolution de masses énormes de vides considérables, ne peuvent pas amener de véritables ébranlements.

Restait à déterminer la cause particulière de tel ou tel ébranlement, c'est-à-dire à reconnaître si telle cause a plus contribué que telle autre à produire le phénomène. Rien n'est en effet, à considérer les tremblements de terre comme produits par une cause unique. Il est bien plus scientifique, en l'état des connaissances actuelles, de les grouper selon leurs éléments de ressemblance et de ne rattacher à une même cause que ceux pour lesquels l'observation indique une origine commune, sauf à voir plus tard s'il est possible de les rattacher tous à une grande loi générale présentant des manifestations particulières.

Un fait tout récent est venu confirmer la théorie qui consiste à considérer certains tremblements de terre comme produits par des ébranlements n'ayant d'autre cause que l'insuffisance de résistance des couches inférieures. Le 31 octobre 1873, il se produisit dans une mine de sel gemme située à Nangeville-Saint-Nicolas, près de Nancy, un éboulement considérable. Quelques minutes plus tard, un tremblement de terre se faisait sentir à Nancy; les sonnettes entraient en branle, les meubles étaient vigoureusement secoués et les plafonds de quelques maisons peu solides étaient profondément lézardés. On ignorait à Nancy l'accident qui venait de se produire dans la mine de sel gemme, cette mine étant située à 12 kilomètres. Sur le lieu même, il y eut une catastrophe fort épouvantable, et les deux tiers des bâtiments d'exploitation furent littéralement bouleversés. On crut d'abord à une secousse géologique; mais quand on eut fait les travaux de déblaiement nécessaires, on reconnut que le point de départ de la secousse était bien la mine elle-même, et l'on constata que l'effondrement était dû à l'amincissement exagéré des piliers qui soutenaient les plafonds de la mine. Ces piliers avaient été rongés par une infiltration d'eau. Ce qui s'est produit en cette circonstance doit inévitablement se reproduire sous le sol, et cet accident, qui pourrait être nous permettant de constater que cette coïncidence elle peut néanmoins exister. Notons encore, avant de passer au récit de quelques tremblements de terre récents, que les secousses éprouvées par l'écorce terrestre peuvent avoir également pour cause l'effondrement des assises rocheuses qui rompent sous le poids dont elles sont surchargées. Certaines strates laissent entre

elles des intervalles qui peuvent atteindre d'énormes dimensions, et, si l'on suppose une masse liquide circulant dans ces vides, on peut admettre que l'eau dissolue les rares piliers sur lesquels s'appuient les couches supérieures et parvient à ronger ces appuis au point de les rendre insuffisants. Quand leur résistance ne fait plus obstacle à la fracture, qu'ils supportent, ils s'affaissent et toute la couche s'enfonce jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé un solide point d'appui. La masse qui s'effondre ainsi peut atteindre plusieurs millions de mètres cubes, et sa chute peut ébranler au loin les couches voisines.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, on constate que c'est dans les régions volcaniques, mais à des distances très-variables des centres d'éruption, que les tremblements de terre sont les plus fréquents et aussi les plus terribles. C'est ainsi que les côtes de l'Amérique du Sud, parallèles à la grande chaîne des Cordillères, sont très-souvent bouleversées par les secousses volcaniques. Il ne faut pas conclure de là que ces secousses ne sont à craindre que dans le voisinage des couches volcaniques. On sait, en effet, que les ébranlements terribles produits par des éruptions se propagent à de grandes distances. Rien de plus simple, si l'on veut admettre que les terrains vigoureusement secoués transmettent l'ébranlement qu'ils subissent aux masses voisines et que de couche en couche la secousse est ressentie. Supposons donc que, la violence du choc n'étant pas encore amoindrie, une couche de terre est ébranlée; elle ne se voit point solidement équilibrée, il se produit là un véritable tremblement de terre. Et cependant, ce point est plus éloigné du centre d'ébranlement que des couches que nous venons de considérer. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755) est un exemple frappant à ce sujet. On s'accorde d'ailleurs aujourd'hui à admettre la transmission au loin de la secousse qui s'est produite sur un point, et c'est ainsi que peuvent s'expliquer les exceptions bien constatées à cette règle, que les centres volcaniques sont les points où se ressentent le plus fréquemment les tremblements de terre.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

ailleurs, nous ne nous occuperons que du dernier.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.

Le 29 août 1873, on signalait au château de Vieux, près de Vézelay, département de l'Aisne, une secousse très-courte, qui était ébranlée ressentie à Saint-Quentin et à La Fère.